



**CHU - Centre hospitalier universitaire
d'Amiens-Picardie**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CHU - Centre hospitalier universitaire d'Amiens-Picardie. 2017, Centre hospitalier universitaire d'Amiens-Picardie - CHU Amiens-Picardie. hceres-02032055

HAL Id: hceres-02032055

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032055>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation des activités de recherche du
centre hospitalier :

Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens-Picardie

CHU Amiens-Picardie

sous tutelle des
établissements et organismes :

Direction Générale de l'Offre de Soins - DGOS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 26/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Sylvie Bastuji-Garin, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'hôpital : Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens-Picardie

Acronyme de l'hôpital : CHU Amiens-Picardie

Nom du directeur (2015-2016) : M^{me} Danielle PORTAL

Nom du porteur de projet (2017-2021) : M^{me} Danielle PORTAL

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Sylvie BASTUJI-GARIN, Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor

Experts : M^{me} Chloé BERTHOLUS, Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière - Charles Foix

M^{me} Isabelle DESGUERRE, Hôpital Necker

M^{me} Muriel MALBEZIN, Hospices Civils de Lyon

M^{me} Clémence MARTIN, Hôpital Cochin

M. Denis VIVIEN, Centre Hospitalier Universitaire de Caen

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Gilles DEFER

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Arnaud COLLIN, CHU Amiens-Picardie

M^{me} Danielle PORTAL, CHU Amiens-Picardie

1 • Introduction

Historique et localisation géographique du centre hospitalier

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Amiens-Picardie couvre un territoire régional, la Picardie, qui se caractérise par un vieillissement important de la population, une espérance de vie inférieure à la moyenne nationale et une situation socio-économique fragile. La dispersion du CHU sur 4 sites au sein de l'agglomération en rendait l'organisation complexe et limitait sa lisibilité. L'hôpital Sud est en cours de réhabilitation, un bâtiment neuf de plus de 120 000 m² a été construit. Actuellement, environ 2/3 de l'activité a pu être regroupée sur le site Sud, le regroupement de l'ensemble des activités, en dehors des longs, moyens séjours et soins palliatifs, devrait être achevé d'ici fin 2019.

Le CHU comporte 11 pôles hospitalo-universitaires (Anesthésie-Réanimation ; Autonomie ; Biologie, Pharmacie et Santé des Populations ; Blocs opératoires, Cinq sens ; Cœur, Thorax, Vaisseaux ; Femme, Couple, Enfant ; Imagerie ; Médico-chirurgical Digestif, Rénal, Infectieux, Médecine Interne et Endocrinologie ; Oncopôle et Médecine d'Urgence, Médecine Légale et Sociale).

Le CHU d'Amiens a construit au fil des années une préfiguration des GHT *via* les partenariats avec les CH voisins de Compiègne, Abbeville Beauvais et Saint-Quentin. Le CHU est intégré dans le groupement interrégional « G4 » (GCS) qui réunit les CHU, les facultés de médecine et de pharmacie d'Amiens, Caen, Lille et Rouen. Un des objectifs du G4 est de favoriser l'émergence de projets innovants d'envergure, notamment dans le domaine de la recherche.

Le CHU d'Amiens a dû faire face à un plan de retour à l'équilibre et semble avoir été confronté à un manque de gouvernance de la recherche par l'ancienne équipe de direction, ce qui a motivé la nouvelle équipe de direction à recruter un directeur adjoint dont la principale mission concerne l'organisation de la recherche. Le CHU a également été confronté à des relations très distantes avec l'Université Picardie Jules Vernes (UPJV). L'élection d'un nouveau président de l'UPJV en septembre 2016, M. Mohamed BENLAHSEN présent lors de la visite, permet à présent la concertation entre ces deux structures.

Équipe de direction

Le CHU est sous la responsabilité de la directrice générale, M^{me} Danielle PORTAL, secondée par un directeur général adjoint, M. Gérard STARK.

Nomenclature HCERES

SVE6_LS7

Description synthétique des activités de recherche du centre hospitalier

La réflexion stratégique en matière de recherche en santé a conduit le CHU en 2014 à identifier trois axes de recherche prioritaires, 1) Remodelage tissulaire normal et pathologique, 2) Neurodéveloppement, maturation et facteurs environnementaux, 3) Thérapie cellulaire et cancers ; hématologie et cancers primitifs du foie ; et deux axes de recherche émergents (a) Réhabilitation morphologique et fonctionnelle de l'extrémité céphalique, et (b) Microbiome et Maladies respiratoires. Ces axes sont adossés aux unités de recherche labellisées de l'UPJV.

Effectifs du centre hospitalier*

Composition du centre hospitalier	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Professeurs et maîtres de conférence et assimilés (PU-PH, MCU-PH, PHU, CCA, AHU)	178 (89 ETP)	
NX : Praticiens hospitaliers (PH et Contractuels, Attachés, Attachés Associés, Assistants, Assistants Associés)	493 (387,27 ETP)	
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) (administratif, rééducation, médicotechnique, socio-éducatif, soignant et technique)	4 541 (4 349,07 ETP)	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (administratif, rééducation, médicotechnique, socio-éducatif, soignant et technique)	915 (873,30 ETP)	
N7 : Doctorants	93	
TOTAL N1 à N7 (hors doctorants)	6 127 (5 698,64 ETP)	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	92 (46,5 ETP)	

* Suite à la visite le comité d'experts n'a pu obtenir une actualisation des tableaux séparant les HU titulaires des non titulaires

2 • Appréciation sur le centre hospitalier

Avis global sur le centre hospitalier

Le CHU d'Amiens affiche une volonté de structurer et développer sa recherche, cette volonté est très soutenue par la région et l'UPVJ.

Au regard des indicateurs du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, et des effectifs du CHU, ce dernier paraît performant en termes d'inclusion (16^{ème}/32 CHU selon l'indice MERRI-SIGREC), et moyen en termes de publications (23^{ème} selon l'indicateur MERRI-SIGAPS) et en nombres de projets financés en réponse aux appels à projets (AAP) de la DGOS (période 2010 à 2015, 17 projets sur un total de 1811 dossiers financés, en moyenne 2.8 projets/an). On note cependant l'obtention en 2016 de 3 PHRC-N et d'un PRME. Il est à noter que le CHU a répondu avec succès à plusieurs AAP structurants dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA) et s'est doté d'un matériel de recherche performant *via* l'obtention d'un EQUIPEX.

Les structures d'appui à la recherche ont été réorganisées et regroupées depuis peu sur le site Sud. L'établissement devra veiller à renforcer la gouvernance de l'ensemble de ces structures dans le cadre d'un département unique.

Cinq axes de recherche ont été définis, certains semblent très cohérents alors que d'autres apparaissent comme une juxtaposition de thématiques proches. La gouvernance et la stratégie sont insuffisamment explicitées dans plusieurs axes de recherche.

La gouvernance recherche, récemment restructurée, devra prendre en compte l'hétérogénéité des axes et inclure les porteurs des axes les plus structurés dans ses réflexions sur le futur projet d'établissement.